



Public visé :

- Personnes utilisant des élingues ou des accessoires de levage pour des opérations d'élingage.
- Personnes affectées spécifiquement à l'élingage : aide élingueur, élingueur, chef de manœuvre.



Prérequis :

- Maîtriser la langue française
- Être capable de lire des tableaux et réaliser des calculs simples.



Durée :

- 7 heures (1 jour)



Nombre de participants par groupe :

- 10 personnes maximum.



Périodicité :

Préconisé tous les 3 à 5 ans
Nota : il est de la responsabilité du chef d'entreprise de s'assurer de l'actualisation des compétences des opérateurs



Textes officiels se rapportant à l'action de formation :

- Formation à la sécurité : article L4141-1 et 2 et R4141-3 et 13 du code du travail.
- Levage de charges : articles R4321-1 et 2, et R4323-1 à 57 du code du travail

Objectif général de la formation :

- Reconnaître les accessoires de levage défectueux,
- Vérifier l'adéquation d'un accessoire à une opération envisagée,
- Mettre en œuvre les accessoires conformément à un plan d'élingage communiqué.
- En tant que chef de manœuvre, être capable de diriger un conducteur d'appareil de levage.

Contenu de la formation :

- Statistiques et réglementations
- Prévention des risques
- Accessoires de levage - Elingage
 - Les partenaires de la prévention et leur rôle
 - Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
 - Les processus menant à l'AT et à la MP
 - Les risques et sanctions liés à la prise de substances
 - Que faire en cas d'accident ?
 - Les Équipements de Protection Individuelle Enseignements pratiques
- Contenu pratique
 - Vérifier les accessoires de levage.
 - Déterminer le mode d'élingage.
 - Estimer l'élingage de charges réelles
- Bilan de la formation

Analyse des besoins des bénéficiaires

- Le programme de cette formation est standard, et non personnalisable. Il incombe au préalable au commanditaire de définir la durée adéquate, avec le conseiller commercial de l'organisme de formation, en fonction des aptitudes des bénéficiaires.
- Une évaluation diagnostique réalisée par le formateur confirme ou infirme l'analyse préalable. Le cas échéant, un complément de formation peut être recommandé par le formateur

Sanction de l'action

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Fiche individuelle de suivi précisant les résultats obtenus, les mises en situation réalisées, et comportant un avis du formateur à l'attention de l'employeur, relatif aux capacités évaluées

Codes de la formation

Formacode 31729 – Élingage

NSF 311 – Transport, manutention, magasinage.

Moyens d'encadrement :

- Organisme de formation déclaré à la DRIETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif et d'un Service Qualité.
- Organisme titulaire du certificat QUALIOPI réglementairement exigé pour les développeurs de compétences
- Formation en présence physique (nous consulter pour les modules théoriques possibles à distance).

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Formateurs en prévention des risques professionnels
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection lors d'un face à face pédagogique en salle.
- Livret de synthèse remis à chaque stagiaire à la fin de la formation.

Moyens d'évaluation individuelle des acquis :

- Evaluation diagnostique théorique et sommative théorique (quiz individuel).
- Evaluation formative pratique et sommative pratique, au moyen de mises en situation d'application des enseignements.
- A l'issue de la formation, le formateur formule un avis écrit quant aux capacités acquises de l'apprenant

Moyens techniques à disposition :

- Pour les apports théoriques : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable.
 - Pour les apports pratiques : appareil de levage (grue, pont roulant...) que les stagiaires sont autorisés à conduire, (ou appareil affecté à la formation avec son conducteur), zone d'évolution, charges à manutentionner, accessoires de levage conformes
- NB : En cas de formation groupe sur votre site, vous devrez mettre à disposition les apports théoriques et pratiques.

Sécurité et hygiène :

- En cas de formation sur l'un de nos centres, les consignes sanitaires et le règlement intérieur seront affichés sur place.
- Dans l'entreprise comme en centre de formation, les bénéficiaires devront, selon les tâches qu'ils effectuent, posséder les équipements suivants, déterminés et remis par leur employeur :
 - o Casque de protection
 - o Gilet haute visibilité
 - o Chaussures ou bottes de sécurité
 - o Gants de manipulation
- En cas de formation dans les locaux de l'entreprise, les moyens alloués à la formation devront être présentés au formateur dès son arrivée, afin de vérifier leur adéquation aux impératifs techniques et de sécurité réglementaire.

Accessibilité (handicap) :

Centre de formation pouvant accueillir sous certaines conditions des personnes en situation d'handicap.

Cf : Voir référent handicap

Qualité de la prestation :

- Toute variante souhaitée doit faire l'objet d'un programme sur mesure
- La qualité de la formation préalable ne saurait être garantie si le nombre de participants, la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés.

Tarifs :

- Inter : à partir de 340.00€HT